



Critérium de Nice à l'aviron

21 janvier 2018

contact : FlorianChedue

06-12-63-11-88

email : florow@hotmail.fr

www.cnnice.fr



Critérium de la Baie des Anges, régates qualifiante
Dimanche 21 janvier 2018



- Licence FFA 2018 obligatoire

- Arbitrage assuré par les arbitres de la ligue Provence Alpes Côte

- Sécurité médicale assurée par un médecin et les pompiers de la ville de Nice

- **Météo :**

Si les conditions météo l'exigent, et en accord avec les arbitres, les organisateurs pourront modifier le parcours ou annuler la compétition

-

DIMANCHE 21 Janvier 2018

08h30 :
Accueil -
Réunion des chefs de bord

10h30 :
Course 1, 6000m

- J18 et J16 Femme 4yole avec barreur, J18F4x+
- J18 et J16 Homme 4yole avec barreur, J18H4x+
- J18 Mixte 4yole avec barreur, J18M4x+

12h00 :
Course 2, 6000m

- Senior Femme, Solo, Double yole et Quatre yole avec barreur
- Un challenge master est attribué à la première équipe en SF4x+, SF2x et SF1x dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours

13h30 :
Course 3, 6000m

- Senior Homme, Solo, Double yole et Quatre yole avec barreur
- Un challenge master est attribué à la première équipe en SH4x+, SH2x, SH1x, dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours

15h00 :
Remise des prix, apéritif.

Embarcations :

Yoles à un, à deux de couple, yoles à quatre de pointe ou de couple homologuées aviron de mer, avec bout de 10 M de remorquage + gilets à bord.

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer et porter visible leur n° d'identification national.

enregistrés pour chaque équipage sur l'intranet fédéral lors de l'inscription des équipages

INSCRIPTIONS :

Sur l'intranet de la Fédération Française d'aviron d'aviron du 02/01/2018 au 19/01/2018

ARRIVEE AU C.N.N.

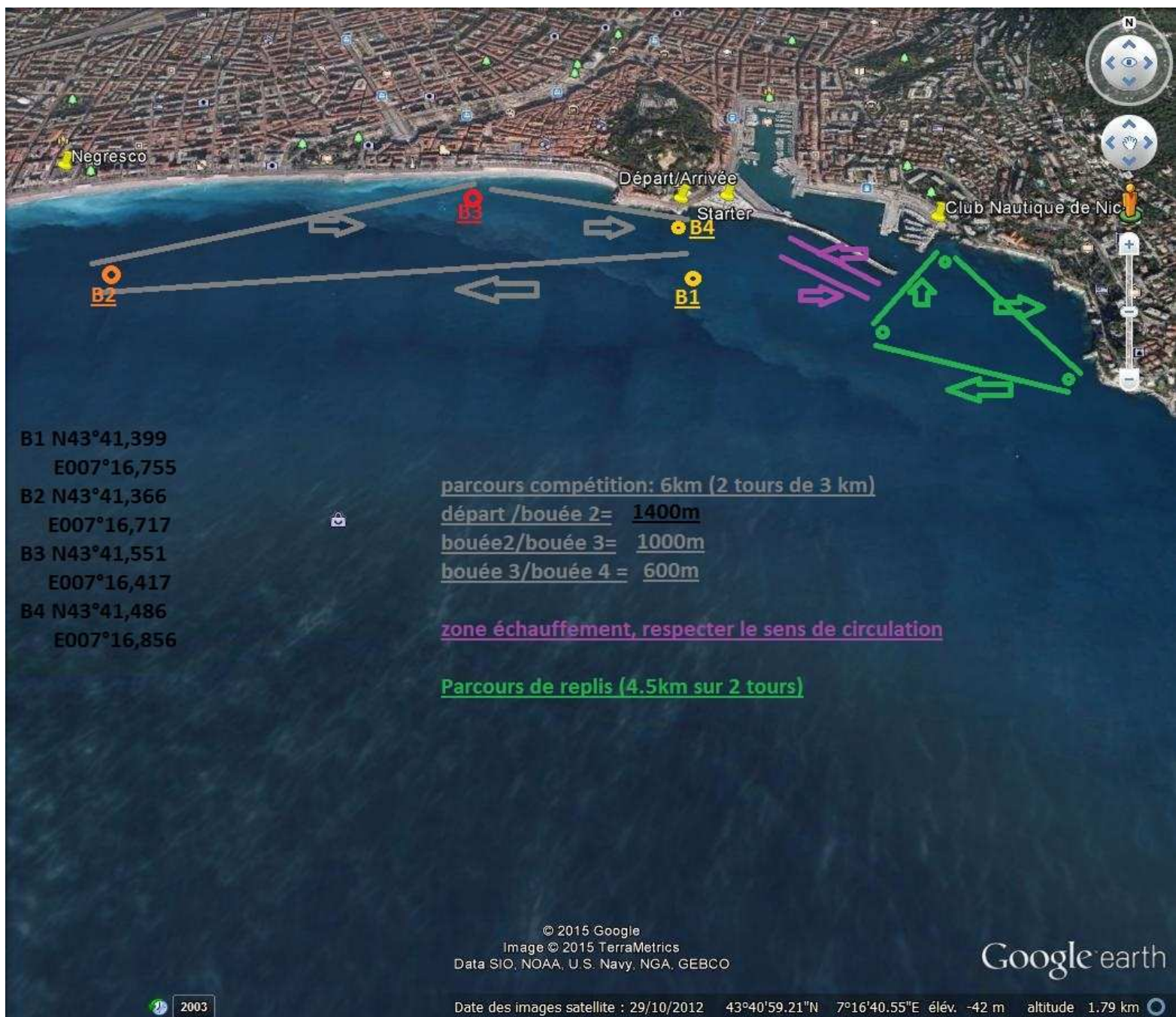
En venant de l'ouest : sortie autoroute Nice-Aéroport. Longer la Promenade des Anglais jusqu'au port.

Les remorques pourront pénétrer dans l'enceinte du Port par les barrières ouest ou est (avec l'autorisation fournie à apposer sur le tableau de bord), puis suivre le fléchage pour aller jusqu'au parc à bateaux, devant le Club.

Les véhicules non tracteurs devront contourner le port pour se garer à l'extérieur de celui-ci à proximité du Club, Boulevard Frank Pilatte.

ATTENTION merci de communiquer par mail à Florian au plus tard le 17/01/2018 l'identité des chauffeurs et immatriculations des véhicules sans cela pas d'accès au port possible.

Parcours



Organisateur : CLUB NAUTIQUE DE NICE

50 Bd Frank Pilatte - 06300 Nice - Tél : 04 93 89 39 78 Fax : 04 92 04 18 37

contact et infos Florian ChedruE mail : florow@hotmail.fr,

Code des Régates : F.F.S.A. – JURY OFFICIEL